

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA  
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE**



**LE CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN ET L'ÉCONOMIE  
CAMEROUNAISE**

**Série : DOCUMENT DE TRAVAIL**  
*N° 01/2022*

**DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS**

*Mars 2022*

## SOMMAIRE

1. Du fait du conflit entre la Russie et l'Ukraine, l'offre globale de certains produits énergétiques et agricoles pourrait être perturbée....	1
2. ... Avec des conséquences notables sur les places financières internationales. ....	1
3. Ce nouveau choc va générer une hausse inhabituelle de l'inflation mondiale....	2
4. ... Qui se répercutera sur l'inflation domestique .....	2
5. Les répercussions de cette nouvelle crise sur l'activité économique au Cameroun sont à redouter....	3
6. ... Notamment dans les filières agro-industrielles .....	4
7. Les mesures de politique économique contracycliques mises en œuvre en 2020-21 devraient donc être renforcées pour juguler les effets pervers potentiels de ce nouveau choc exogène.....	5
8. ... A l'instar de celles contenues dans la SND 30 et le Plan de relance post-Covid... .	6
9. ... Soutenues par les mesures du Programme Economique et Financier du 29 juillet 2021.....	7
10. ... Et d'autres encore.....	7
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	8
Annexe 1 : Liste des sanctions économiques au 25 mars 2022 .....	9

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1: Evolution du taux d'inflation et de l'inflation alimentaire de 2017 à 2021 .....</b>	<b>3</b>
<b>Figure 2: Contributions de l'inflation importée et de l'inflation locale à l'inflation totale.....</b>	<b>3</b>
<b>Figure 3: Evolution des origines des importations de blé au Cameroun .....</b>	<b>4</b>
<b>Figure 4: Evolution de l'inflation et de l'indice international du cours des engrais .....</b>	<b>5</b>

## **CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN ET L'ECONOMIE CAMEROUNAISE**

### **1. Du fait du conflit entre la Russie et l'Ukraine, l'offre globale de certains produits énergétiques et agricoles pourrait être perturbée...**

Dans la nuit du 23 au 24 février 2022, un conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine a été engagé. Ce conflit, condamné par plusieurs pays dans le monde, a été suivi de sanctions économiques draconiennes à l'endroit de la Russie.

Cette situation qui survient alors que l'économie mondiale est encore en train de se remettre des effets pervers de la pandémie de la Covid-19, devrait entraîner des conséquences négatives aussi bien au niveau de l'économie mondiale, que sur les économies des pays africains. Il faut rappeler qu'avant l'avènement de ce conflit au cœur de l'Europe, les données sur la croissance mondiale avaient été révisées par le FMI. Dans cet ordre d'idées, la croissance mondiale se situerait à 4,4 % en 2022 et 3,8 % en 2023 ; l'Afrique Subsaharienne afficherait une croissance de 3,7 % en 2022 et 4 % en 2023. Ces perspectives économiques devraient être revues, eu égard à l'ampleur du choc économique créé par ce conflit Russo-Ukrainien, associé au renchérissement des coûts du fret maritime et à la rupture des chaînes logistiques.

En effet, ces deux pays font partie des plus grands producteurs et exportateurs de la planète, notamment en produits énergétiques et agricoles. La Russie est le premier producteur mondial de blé et l'Ukraine en est le cinquième ; ces deux pays pèsent pour environ 1/3 des exportations mondiales de ce produit<sup>1</sup>. Aussi, la Russie est le deuxième producteur mondial de carburant, et l'un des plus importants exportateurs de pétrole. Il fournit environ 40% du gaz européen et produit d'importantes quantités de métaux. Ce pays est également : (i) le premier producteur de palladium, utilisé notamment pour la construction des pots catalytiques des voitures ; (ii) le deuxième producteur d'aluminium et de nickel ; (iii) le septième producteur mondial de cuivre, (iv) l'un des premiers exportateurs d'engrais, lequel est principalement fabriqué à partir du gaz naturel, dont il est aussi le premier producteur mondial. Par ailleurs, l'Ukraine est également le premier producteur mondial de maïs, le premier exportateur mondial de tournesol (utilisé dans la production d'huile et d'alimentation animale), le quatrième exportateur de maïs, et représente 18% des exportations d'orge. Ces deux derniers produits intervenant dans la production de bière...

### **2. ... Avec des conséquences notables sur les places financières internationales.**

De fait, le dynamisme observé récemment sur les marchés boursiers a été stoppé, entraînant le recul des marchés financiers. Aux lendemains du 23 février 2022, la

---

<sup>1</sup> 20% pour la Russie et 12% pour l'Ukraine

Bourse de Moscou s'est effondrée de 30 %, celle de Paris 3,15%, Francfort 3,73%, Londres 2,45%, Milan 3,10%, Hong Kong 3,24%, Tokyo 1,81% et Shanghai 1,70%. L'indice européen de référence *Eurostoxx 50* a chuté quant à lui de 3,48%. Quant aux matières premières dont les cours ont inauguré un nouveau cycle haussier depuis fin 2020, elles ont vu leur prix s'envoler.

Ainsi, entre le 23 février et le 25 mars 2022, le cours du baril de pétrole a augmenté de 20,7%, pour se situer à 116,6 dollars, dépassant au cours de cette période la barre symbolique de 100 dollars pour la première fois, après plus de sept ans. Le pic enregistré au cours de cette période a été de 130,6 dollars le baril le 8 mars 2022. Celui du gaz naturel s'est également accru de 20,6% et celui du blé de 27,3%. De même, les cours du maïs et des engrais ont enregistré des hausses sensibles de 33% et 33,8% respectivement sur la même période.

### **3. Ce nouveau choc va générer une hausse inhabituelle de l'inflation mondiale....**

Aussi, les dérèglements et perturbations de l'offre globale de ces différents produits vont induire une hausse des coûts de production qui se répercuteront sur le niveau général des prix, avec pour conséquence une hausse généralisée des prix sur les marchés domestiques.

Dans une récente publication, le FMI (janvier 2022) affirmait déjà que l'inflation devrait rester élevée en 2022, en raison de l'augmentation du prix de l'énergie et des contraintes d'approvisionnement. Ainsi, cette inflation était projetée en moyenne à 3,9 % dans les pays avancés et à 5,9 % dans les pays émergents et les pays en développement pour cette année 2022.

Les sanctions imposées à la Russie par l'Union Européenne, le Canada et les Etats-Unis, ainsi que la destruction des infrastructures logistiques (ports, routes, ponts, aéroports, etc.) en Ukraine du fait de ce conflit, pourraient accroître les difficultés à acheminer les produits de ces deux pays sur les marchés internationaux à court terme, et aggraver l'inflation qui se situerait à des niveaux historiques.

### **4. ... Qui se répercutera sur l'inflation domestique**

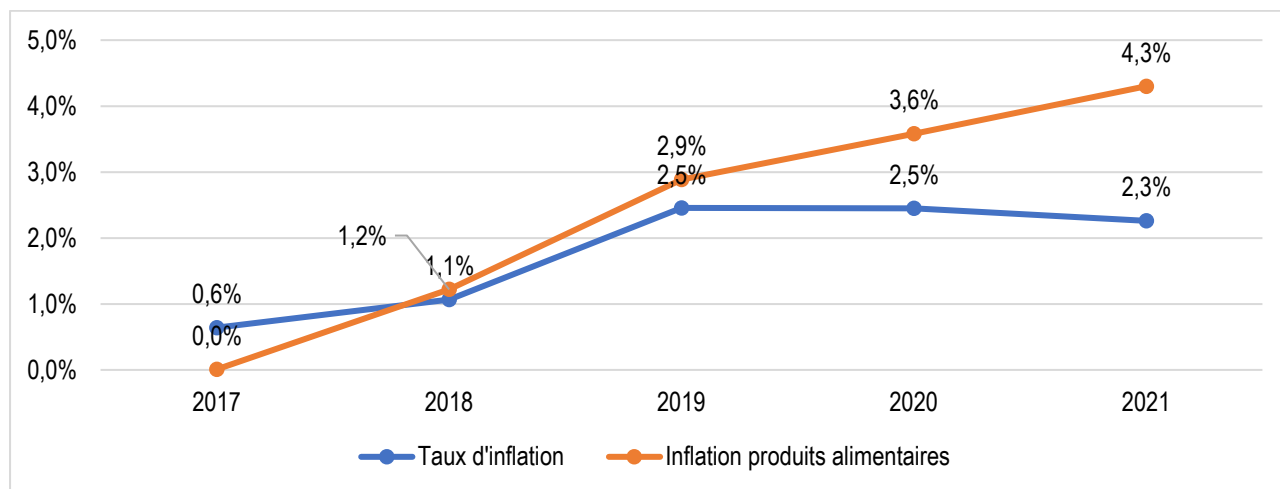
La hausse des cours du pétrole pourrait entretenir un renchérissement des prix au niveau mondial de la quasi-totalité des produits, et par conséquent induire un accroissement des prix des produits de grande consommation importés par le Cameroun. Lesdits produits représentent en moyenne 25% du panier de la ménagère.

Cette situation dont les effets ne sont pas encore perceptibles au niveau local, devrait se greffer à un contexte inflationniste déjà préoccupant.

En effet, les récentes données de l'INS (2022) attestent d'une tendance inflationniste amorcée depuis 2019 (figure 1), et qui pourrait s'amplifier au cours de cette année. Proche de zéro en 2017, cette inflation, davantage entretenue par la hausse des prix des produits alimentaires, a cru de manière exponentielle depuis 2019, pour se rapprocher inexorablement du seuil communautaire fixé par

la CEMAC (3%). Les données provisoires de janvier 2022, montrent que l'inflation a atteint 3,3 % en un an à Yaoundé, et +2,9% à Douala, après respectivement +1,5% et +2,1% à la période correspondante de 2021.

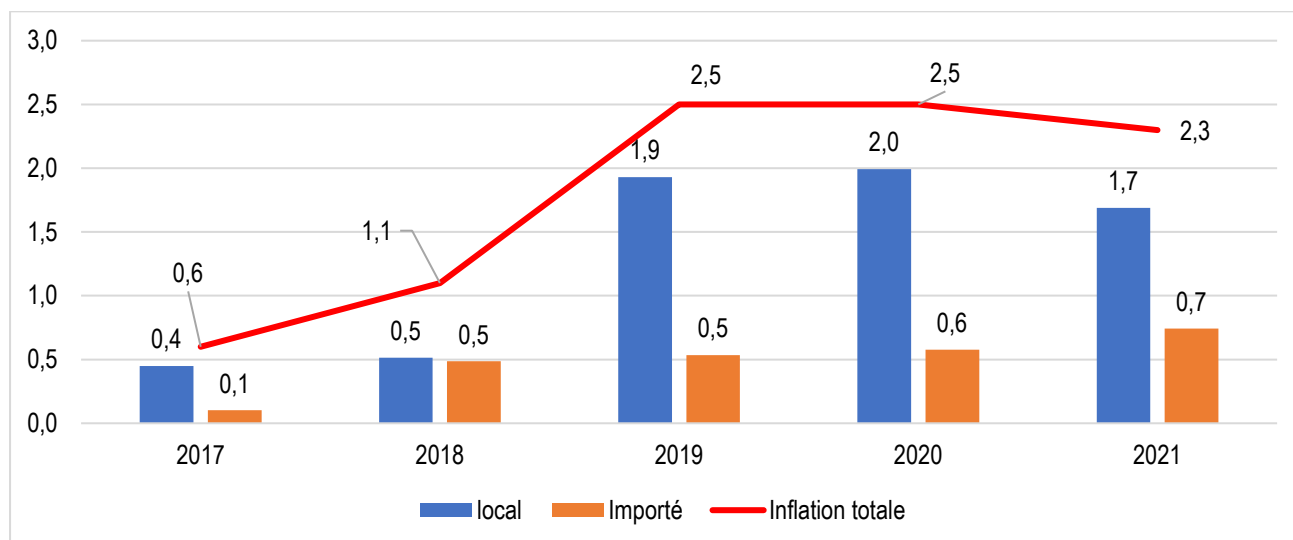
**Figure 1: Evolution du taux d'inflation et de l'inflation alimentaire de 2017 à 2021**



Source : INS (2022)

Il faut davantage craindre cette hausse potentielle des prix domestiques d'autant plus que la contribution de l'inflation importée à l'inflation nationale est croissante depuis 2017.

**Figure 2: Contributions de l'inflation importée et de l'inflation locale à l'inflation totale**



Source : INS (2022)

## 5. Les répercussions de cette nouvelle crise sur l'activité économique au Cameroun sont à redouter....

En plus des effets sur l'inflation, le Cameroun devrait également subir cette conjoncture défavorable du fait du ralentissement de l'économie mondiale et ses effets sur la demande extérieure, les difficultés d'approvisionnement et le renchérissement des prix de certaines matières premières, dont l'économie nationale est dépendante, à l'instar du pétrole brut, du blé, du maïs et des engrais.

Au-delà des manifestations sur l'ensemble des secteurs, les branches qui devraient être directement affectées sont notamment celles des hydrocarbures, de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de l'élevage.

**En ce qui concerne le secteur des hydrocarbures**, le Cameroun devrait, en raison de sa politique de gel des prix, connaître une hausse du soutien du prix du carburant à la pompe qui avait été évalué dans la Loi de Finances (LF) 2022 à 120 milliards de FCFA, pour un prix du baril estimé à 61 dollars. Toutefois, le cours du pétrole brut qui a inauguré l'année 2022 à près de 77 dollars le baril, s'est inscrit dans une tendance haussière, et les spécialistes prévoient un niveau largement au-dessus de 100 dollars au terme de l'année 2022.

## 6. ... Notamment dans les filières agro-industrielles

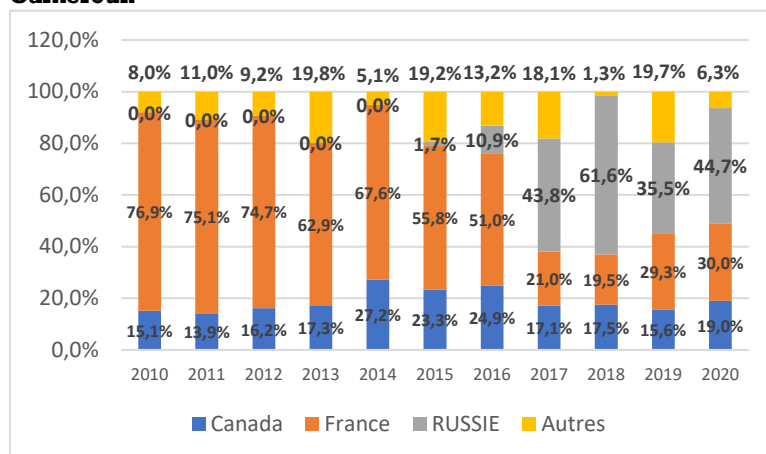
**Pour ce qui est du secteur de l'agroalimentaire**, le pays devrait enregistrer un accroissement sensible des prix sur certains intrants à l'instar du blé, de l'orge et du maïs. En effet, le Cameroun a importé 858 mille tonnes de blé en 2020, avec près de 45% en provenance de la Russie. Ce pays est graduellement devenu un partenaire important à partir de 2016, au détriment de la France (figure 3, ci-contre).

Ainsi, l'on pourrait redouter non seulement une hausse des prix de ces matières premières, mais également des problèmes d'approvisionnement en raison des difficultés d'exportation de la Russie et de l'Ukraine, ainsi que de la constitution des stocks de sécurité envisagée par certains pays avancés.

Une telle évolution est de nature à induire une hausse des prix à la production dans plusieurs branches d'activité, ainsi que des tensions inflationnistes sur certains produits de grande consommation. Les branches directement exposées sont notamment :

- La minoterie dont l'intrant principal est le blé ;
- Les boulangeries qui ont pour intrant principal la farine de blé ;
- Les industries brassicoles, qui importent de l'orge et du maïs ;
- Les industries de production de pâtes alimentaires, de biscuits, etc. qui utilisent les farines de blé comme intrants.

**Figure 3: Evolution des origines des importations de blé au Cameroun**



Source : DGD (2022)

**S'agissant du secteur agropastoral**, on pourrait notamment assister à : (i) une hausse des prix des intrants agricoles notamment des engrais importés<sup>2</sup> ; (ii) une baisse des cours de certains de nos principaux produits agricoles exportés (cacao, café, banane, etc.).

Après le démarrage de ce conflit, **les cours des engrais chimiques** dont la Russie est l'un des principaux exportateurs mondiaux se sont rapidement envolés. Cette situation devrait induire un renchérissement des coûts de production dans le secteur agricole, avec pour conséquence une augmentation des prix des produits agricoles sur le marché local. Ceci devrait également favoriser un

accroissement des prix à la consommation des ménages et une détérioration du pouvoir d'achat des ménages. Il convient également de souligner que du fait de la Covid-19, le prix des engrais avait déjà connu une hausse de près de 80% en 2021. Par ailleurs, une analyse historique relève qu'il existe une forte corrélation entre l'évolution des prix internationaux des engrais et de l'inflation au Cameroun (figure 4, ci-dessus).

L'accroissement sus-évoqué des prix des produits agricoles, notamment des céréales, devrait également se traduire par une hausse des prix des intrants utilisés dans les secteurs de la pisciculture et de l'élevage.

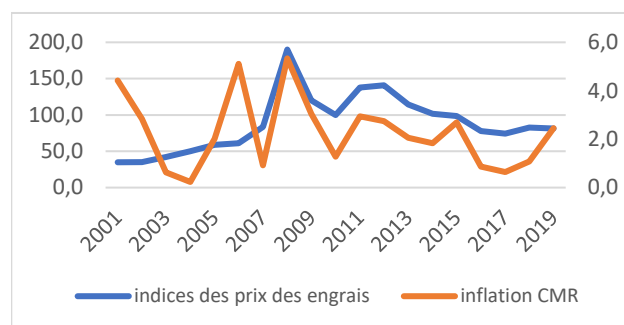
**En ce qui concerne la baisse des cours de certains de nos principaux produits exportés**, elle est à craindre en raison d'une diminution inévitable de la demande. En effet, les importations ukrainiennes sont à l'arrêt et celles de la Russie devraient connaître un repli en rapport avec les sanctions économiques. En outre, les hausses des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires, agiront sur l'inflation, ce qui aura pour effet d'éroder les revenus des ménages et de peser sur la demande mondiale. Dans sa dernière note sur le conflit russo-ukrainien, le FMI prévoit déjà une révision à la baisse en avril 2022 de ses *Perspectives de l'économie mondiale*, ainsi que les évaluations régionales.

À cet égard, des mesures immédiates et adéquates doivent être prises pour servir de filets de sécurité à une éventuelle transmission des effets susmentionnés sur l'économie camerounaise.

## **7. Les mesures de politique économique contracycliques mises en œuvre en 2020-21 devraient donc être renforcées pour juguler les effets pervers potentiels de ce nouveau choc exogène...**

La mise en œuvre des politiques contracycliques pour atténuer les effets éventuels de ce nouveau choc exogène devrait être privilégiée. Une des leçons tirées de la crise économique de 2020 est que les agents économiques réagissent toujours aux

**Figure 4: Evolution de l'inflation et de l'indice international du cours des engrais**



Source : Banque Mondiale (2021)

<sup>2</sup> En 2020, 47% du volume total des importations d'engrais du Cameroun provenait de la Russie.



incitations des politiques publiques qui affectent les coûts et les avantages auxquels ils sont confrontés, et qui modifient par conséquent leur comportement.

Les arguments en faveur d'une politique active de stabilisation plaident pour une « main visible » de l'Etat-facilitateur dans l'économie, à travers notamment : (i) une agilité pro-active de ses politiques publiques ; (ii) une rationalisation de ses dépenses publiques pour stimuler activement la demande agrégée (stabilisateurs automatiques) lorsque celle-ci semble insuffisante pour maintenir la production à un niveau garantissant au moins le taux de croissance projeté (4 % en 2022) ; (iii) une meilleure priorisation de ses objectifs et des choix rationnels guidés par des ajustements réguliers pour prendre en compte les évolutions de ce contexte international débridé et incertain.

Les enseignements tirés de la résilience de l'économie camerounaise durant la crise liée à la Covid-19, où le taux de croissance a été de 0,5 % dans un contexte de dépression mondiale, amènent à reconnaître une responsabilité accrue de l'Etat-facilitateur pour répondre aux changements que pourrait connaître l'économie nationale afin de stabiliser l'économie.

#### **8. ... A l'instar de celles contenues dans la SND 30 et le Plan de relance post-Covid...**

La crise sanitaire de 2020 a aussi mis en exergue les défis et vulnérabilités auxquels l'économie camerounaise est confrontée. Les réponses adéquates de politiques publiques ont été formulées dans la SND 30, cadre par excellence de l'action gouvernementale, et dans le plan de relance post-Covid, en plaçant le *mix import-substitution/promotion des exportations* au cœur de notre ambition de promouvoir une croissance vigoureuse et entretenue dans la durée à l'effet de conférer au Cameroun le statut de Nouveau Pays Industrialisé (NPI).

Les actions déjà identifiées doivent être mises en œuvre sans délai, sous peine d'avoir à subir des coûts additionnels. Certaines de ces actions sont reprises dans le Plan de soutien et de relance économique post-Covid, qui vise à redresser la dynamique de l'activité dans un contexte volatile imposé par la crise sanitaire.

Elles devraient, en plus des efforts de consolidation budgétaire et de mise en œuvre des réformes structurelles, porter notamment sur : (i) le soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation ; (ii) la mise en place des dispositifs adaptés et dédiés au financement des entreprises ; (iii) la dynamisation des branches/filières de croissance ; et (iv) le renforcement de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le levier budgétaire sera mis à contribution pour mener une politique contracyclique volontariste, endogène et expansionniste, afin de renforcer notre capacité de résilience d'une part, de conquérir des marchés captifs et de « produire ce que nous consommons », d'autre part.

## **9. ... Soutenues par les mesures du Programme Economique et Financier du 29 juillet 2021...**

Par ailleurs, la persévérance dans la mise en œuvre harmonieuse du programme économique et financier bénéficiant des accords Facilité Elargie de Crédit (FEC) et Mécanisme Elargie de Crédit (MEDC) triennaux du 29 juillet 2021, est de nature à atténuer les effets éventuels de ce nouveau choc sur l'économie nationale.

En effet, ce nouveau programme s'articule autour de cinq axes principaux, à savoir : (i) l'atténuation des conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie, tout en assurant la viabilité intérieure et extérieure ; (ii) le renforcement de la bonne gouvernance et de la transparence, ainsi que le cadre de la lutte contre la corruption ; (iii) l'accélération des réformes budgétaires structurelles afin de moderniser les administrations fiscales et douanières, de mobiliser les recettes, d'améliorer la gestion des finances publiques, d'accroître l'efficacité des investissements publics et de réduire les risques budgétaires liés aux entreprises publiques ; (iv) le renforcement de la gestion de la dette et la réduction des facteurs de vulnérabilité liés à la dette ; et (v) la mise en œuvre des réformes structurelles pour accélérer la diversification économique, renforcer la résilience et l'inclusion financière, promouvoir l'égalité de genre et une économie plus verte.

## **10.... Et d'autres encore.**

A ces mesures en cours de mise en œuvre, devraient être associées à moyen terme, la dynamisation de l'intégration régionale à l'effet de tirer profit des économies d'échelle, notamment dans la production et l'approvisionnement de certaines spéculations et intrants.

Enfin, la crise de 2020 a révélé des fragilités structurelles qui ont limité l'efficacité de la riposte. Afin de faire face de manière plus efficace aux chocs exogènes à venir, il conviendrait de renforcer le dispositif de veille, d'alerte et d'analyse des risques de survenance des vents contraires (baisse des cours des matières premières, fragilité des chaînes d'approvisionnement, baisse de la demande, pandémies, risque de change, rigidités de l'offre mondiale de certains intrants, etc.).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Banque Mondiale (2021), <https://databank.worldbank.org/home.aspx>
2. Engrais (lafranceagricole.fr). Disponible sur <https://www.lafranceagricole.fr/cours-et-marches/engrais/>
3. Gaz naturel, Cours Gaz Naturel NG - Prix, Cotation, Bourse NYMEX - Boursorama. Disponible sur [https://www.boursorama.com/bourse/matieres-premieres/cours/\\_NG/](https://www.boursorama.com/bourse/matieres-premieres/cours/_NG/)
4. Guerre en Ukraine : quelles sont les sanctions prises contre la Russie ? (parismatch.com). Disponible sur <https://www.parismatch.com/Actu/International/Guerre-en-Ukraine-queelles-sont-les-sanctions-prises-contre-la-Russie-1790397>
5. Guerre en Ukraine : quelles conséquences économiques ? (tv5monde.com). Disponible sur <https://information.tv5monde.com/info/guerre-en-ukraine-queelles-consequences-economiques-446385>
6. Guerre en Ukraine: quelles conséquences pour l'économie mondiale? (bfmtv.com). Disponible sur [https://www.bfmtv.com/economie/international/guerre-en-ukraine-queelles-consequences-pour-l-economie-mondiale\\_DN-202202240585.html](https://www.bfmtv.com/economie/international/guerre-en-ukraine-queelles-consequences-pour-l-economie-mondiale_DN-202202240585.html)
7. Institut National de la Statistique (2022), Rapport sur l'évolution de l'inflation au Cameroun de 2016 à 2021 et perspectives 2022
8. Institut National de la Statistique (2022), Rapport sur les échanges commerciaux entre le Cameroun, l'Ukraine et la Russie
9. Le détail des sanctions internationales contre la Russie (lemonde.fr). Disponible sur [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/30/russie-de-nouvelles-sanctions-et-des-consequences-probables\\_4464666\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/30/russie-de-nouvelles-sanctions-et-des-consequences-probables_4464666_4355770.html)
10. Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine (lafinancetout.com). Disponible sur <https://www.lafinancetout.com/2022/02/25/les-consequences-economiques-de-la-guerre-en-ukraine/>
11. Lettre d'intention de demande pour la facilité élargie de crédit et le mécanisme élargi de crédit (2021)
12. McDonald's, Starbucks, Coca... Près de 300 grandes entreprises ont déjà suspendu leur activité en Russie (latribune.fr). <https://www.latribune.fr/economie/international/mcdonald-s-starbucks-coca-pres-de-300-grandes-entreprises-ont-deja-suspendu-leur-activite-en-russie-905805.html>
13. MINFI/DGD (2021), Statistiques du Commerce Extérieur du Cameroun
14. MINEPAT/MINFI (2021), Plan de relance économique post-Covid-19
15. Prix du baril - Le cours officiel du pétrole. Disponible sur <https://prixdubaril.com/>
16. Quel impact économique de la guerre en Ukraine ? | Institut Montaigne. Disponible sur <https://www.institutmontaigne.org/blog/quel-impact-economique-de-la-guerre-en-ukraine>
17. Sanctions sportives contre la Russie : qui a décidé quoi ? sur <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20220301-sanctions-sportives-contre-la-russie-qui-a-d%C3%A9cid%C3%A9-quoi>
18. Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (2020)

## **Annexe 1 : Liste des sanctions économiques au 25 mars 2022**

### **Dans le secteur des transports.**

1. La fermeture des espaces aériens de l'ensemble des pays de l'UE, du Royaume-Uni ainsi que du Canada aux avions russes. En contrepartie, la Russie a interdit aux compagnies aériennes des pays correspondants de survoler son territoire ;
2. L'interdiction par l'UE et le Canada d'exporter vers la Russie des avions, des pièces et équipements de l'industrie aéronautique et spatiale ;
3. La fermeture de l'ensemble des ports du Royaume-Uni aux navires battant pavillon russe et aux navires affrétés ou détenus par des Russes. Aussi, la France a intercepté le 26 février 2022 un cargo russe appartenant à la banque PSB, visée par les sanctions européennes ;
4. L'interruption par le constructeur suédois de poids lourds Volvo Group de la production à son usine russe ainsi que les ventes à destination de ce pays ;
5. La restriction de la déserte des ports russes par les grands armateurs. Ainsi, le Danois Maersk, l'Italo-Suisse MSC et le Français CMA CGM ne prennent plus de commandes au départ ou à destination de la Russie, sauf pour le transport des biens essentiels comme la nourriture ou les médicaments.

### **Dans le secteur du commerce.**

1. La suspension de la Russie de la clause de la nation la plus favorisée par les Etats-membres du G7 et l'Union européenne ;
2. L'adoption par les États-Unis d'un embargo sur le gaz, le pétrole, les produits de la mer, la vodka et les diamants russes ;
3. L'interdiction des exportations de voitures haut de gamme, d'articles de mode ou d'œuvres d'art du Royaume-Uni vers la Russie.

### **Dans le secteur de l'énergie.**

1. La suspension du projet de gazoduc Nord Stream 2, dont le processus d'homologation était en cours et devait favoriser l'augmentation des livraisons de gaz russe à destination de l'Allemagne ;
2. L'interdiction de la possibilité de lever des fonds sur les marchés financiers occidentaux par l'entreprise Gazprom, qui est le géant russe du gaz ;
3. L'interdiction par les occidentaux des licences d'exportations vers la Russie des équipements destinés à la recherche de pétrole et de gaz en eau profonde ;
4. L'interdiction par les occidentaux de la réalisation des investissements dans le secteur de l'énergie russe.

### **Dans le secteur financier.**

1. Le gel par le Gouvernement britannique de l'ensemble des actifs des banques russes au Royaume-Uni ;
2. L'exclusion des principales banques du pays du système interbancaire Swift, rouage essentiel de la finance mondiale qui permet la communication rapide et sécurisée au sujet de transactions ;
3. L'interdiction par les États-Unis et l'UE de toute transaction avec la banque centrale russe, immobilisant de fait les actifs qu'elle détient aux États-Unis et limitant du même coup sa capacité à utiliser ses importantes réserves de devises pour acheter du rouble et soutenir le cours de sa monnaie. Le Canada et le Japon ont annoncé une interdiction similaire ;
4. Le vote par le Royaume-Uni, d'une loi pour lutter contre la criminalité économique, destinée à frapper notamment les oligarques russes ;
5. L'interdiction à certaines grandes entreprises russes la possibilité de lever de l'argent sur les marchés financiers occidentaux ;
6. L'interdiction aux banques européennes de financer des projets du fonds souverain russe.

### **Dans le secteur de l'industrie.**

1. L'interdiction par le Japon des exportations de semi-conducteurs et autres articles vers « les organisations russes liées à l'armée » ;
2. La restriction par les États-Unis de l'utilisation par la Russie de leurs technologies, dans divers domaines dont les processeurs et les puces électroniques fabriqués par Nvidia, Intel ou Qualcomm, qui font partie des principaux fournisseurs en la matière.

### **Envers les personnalités.**

1. Le gel des avoirs et l'interdiction de séjour dans l'UE de plusieurs personnalités « de premier plan », des oligarques ainsi que des membres de la Douma, le Parlement russe.
2. La suspension de la délivrance de visas à des personnes et organisations russes qui voudront se rendre dans les pays occidentaux.

### **Dans le domaine du sport**

1. L'exclusion de la Russie du Mondial-2022 au Qatar, mais aussi de toutes les sélections et tous ses clubs de football jusqu'à nouvel ordre par la FIFA et l'UEFA ;
2. L'exclusion des Russes des compétitions d'athlétisme par la Fédération internationale d'athlétisme ;
3. L'exclusion de la Russie des compétitions organisées par les fédérations de hockey sur glace (IIHF), de rugby (World Rugby), de badminton (BWF), de patinage (ISU), de Basket Ball (FIBA), de cyclisme (UCI), de canoë (ICF), et de ski alpin (FIS) ;
4. L'exclusion des équipes de Russie à certaines compétitions de tennis (Coupe Davis et Billie Jean Cup) ;

5. Le bannissement du drapeau et de l'hymne russe lors des compétitions organisées par la Fédération internationale de biathlon (IBU). Les athlètes devant compétir sous la bannière neutre ;
6. L'annulation de plusieurs compétitions sportives sur le sol russe.

**Dans le domaine de l'information et la culture**

1. L'interdiction de diffuser dans l'Union Européenne des médias russes d'information Russia Today et Sputnik, accusés de « désinformation et de manipulation d'information » ;
2. Les ressortissants russes ont été sommés de quitter leur fonction dans les théâtres et les opéras européens.